



« De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable »

En 2004, une circulaire du ministère de l'Éducation nationale généralise une « Education à l'Environnement pour un développement durable ». Le développement durable devient alors « composante nouvelle de la formation civique des élèves ». C'est dans ce contexte qu'en 2005, le Comité 21 - Comité français pour l'environnement et le développement durable - crée le programme « Education au développement durable » avec notamment les **Agenda 21 scolaires**, inspirés de l'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio visant à amener décideurs et citoyens à s'engager pour préserver la planète et pour construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain.

L'un des objectifs de ce programme est de promouvoir le renforcement de la place des jeunes dans les plans d'action pour le développement durable, du local à l'international.

L'Agenda 21 scolaire est une démarche volontaire qui répond aux besoins et aux aspirations de l'établissement et de toutes ses composantes. A partir d'axes de progrès mis en évidence, l'ensemble des acteurs de l'établissement mettent en place un plan d'actions. Sous l'impulsion de la communauté éducative, les jeunes prennent la parole et agissent.

Organiser un autobus pédestre (pédibus) pour les trajets domicile-école, renforcer la part des produits locaux et de saison dans la cantine scolaire, soutenir une association de lutte contre la faim, réduire les déchets, améliorer le cadre de vie en recyclant des objets inutilisés, etc., les actions sont aussi diverses et variées que les établissements.

Le guide « De l'école au campus, agir ensemble pour un développement durable » propose une méthodologie et des repères pour construire sa démarche, dans un esprit de découverte, d'apprentissage et de construction collective, que ce soit autour des grands thèmes de la protection de la nature, de la préservation de la santé, de la lutte contre les exclusions...



De nombreux établissements scolaires, dans toute l'Europe, sont investis dans des plans d'actions pour le développement durable. **Rejoignez les établissements scolaires déjà engagés dans un Agenda 21 scolaire.**